

LOCATION A LA SOCIETE D'H.L.M. de L'EST

Le Conseil donne son accord pour louer auprès de la Société d'H.L.M. de l'Est la salle polyvalente située au sous-sol de l'immeuble ORPHEE. Cette salle sera louée ou prêtée aux personnes qui en feront la demande en Mairie.

L'Assemblée désigne le Cabinet ARCHE pour établir un devis d'insonorisation et d'équipement de cette salle avec l'accord de la Société d'H.L.M. de l'Est.